

DIPLOME

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX
POST TENEBRAS LUX

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ NOUS, SOUSSIGNÉS, CONSTATONS QUE

Monsieur Marco CORDOVA MESA

A SUBI AVEC SUCCÈS LES ÉPREUVES PRÉVUES PAR LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ ET LES RÈGLEMENTS DE

La Faculté de Médecine

ET LUI DÉLIVRONS LE

Doctorat en Médecine

AVEC LES DROITS ET LES PRÉROGATIVES QUI Y SONT ATTACHÉS

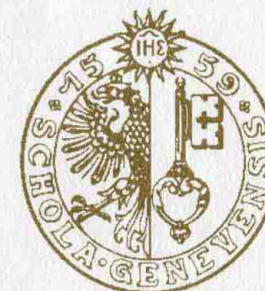
LE RECTEUR



LE DOYEN



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



PROCÈS VERBAL ÉTABLI À
GENÈVE, LE 1er MARS 2001
NO 50181314020040